

Le 29 janvier 2025

Plaine de l'Ain

La communauté de communes, moteur de l'innovation locale

Elle pourrait se contenter de ses acquis, vivre tranquillement des retombées économiques et de la croissance qu'apporte, comme sur un plateau, la filière nucléaire. Mais la communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) n'entend pas se reposer sur ses lauriers et continue sa quête de développement.

Convaincu que la Métropole lyonnaise atteint ses limites et sera contrainte de s'exporter vers les zones avoisinantes, Jean-Louis Guyader, président de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA), compte sur la géographie de son territoire « à seulement 20 minutes de Lyon en train » pour attirer les entrepreneurs, mais pas seulement. « Nous avons la fiscalité d'entreprise la plus faible de toute la région Auvergne Rhône-Alpes », s'enorgueillit celui qui est également président du Parc industriel de la Plaine de l'Ain (Pipa), fleuron de l'industrie locale.

Outre cette incitation financière, la CCPA mise sur la croissance des TPE et PME pour développer son écosystème. Avec, au cœur de sa stratégie, l'accompagnement vers l'innovation. Depuis 2009, la collectivité favorise par des partenariats les échanges avec les écoles d'ingénieurs et labora-



Avec l'aide de l'ECAM LaSalle, Pierre-Yves Vecchio a concrétisé une idée qui couvait depuis de nombreuses années pour faciliter la tâche de ses agents. Photo Clémence Outtertyck

toires de recherches publics. Un dispositif élargi en 2022 aux entreprises agréées Crédit impôt recherche (CIR) ou innovation (CII).

800 000 € investis pour une soixantaine de projets

Pour prolonger l'accompagnement et faire connaître son territoire aux jeunes pousses, la CCPA rembourse aussi la moitié du défraiement (entre 1 000 € et 5 000 € par mois) de stagiaires en Master ou Bac +5,

recrutés pour le pilotage du projet.

Quelque soixante dossiers ont ainsi pu être aidés jusqu'à 15 000 euros par la CCPA, pour un investissement cumulé de 800 000 € depuis le lancement. « Nous pouvons accompagner plusieurs fois le même projet », précise Amandine Arigoni, responsable du service économie à la CCPA.

Installé sur le Pipa, le bureau d'études géotechnique Confluence a ainsi pu bénéficier du

dispositif pour développer un outil destiné à limiter la pénibilité du travail et réduire les troubles musculo-squelettiques de ses ouvriers.

Cette clé, pensée pour mécaniser l'opération lourde et répétitive de vissage-dé vissage de tiges de sondage du sol, a été développée par des étudiants de l'ECAM LaSalle, à Lyon, dans le cadre d'une convention tripartite avec l'entreprise et la CCPA. Le brevet provisoire, propriété de Confluence, a été

déposé lundi 20 janvier avant une phase de tests et d'améliorations, pour une probable validation finale fin 2025. « C'est un relais de croissance très important », anticipe Pierre-Yves Vecchio, qui vise une commercialisation vers la France puis l'étranger, la clé étant compatible avec toutes les machines de ce gabarit.

« Un effet déclencheur »

Trois phases ont été nécessaires, de l'étude générale au développement de l'outil. Toutes prises en charge, à hauteur finale de 35 000 euros, par la CCPA. « Cette aide a eu un effet déclencheur, se satisfait Pierre-Yves Vecchio, dont l'idée était en sommeil depuis plusieurs années. Je ne dis pas que je ne l'aurais pas fait, mais je ne sais pas quand. Il aurait été très difficile de financer un projet comme celui-là. »

Au-delà de l'aspect pécuniaire, Pierre-Yves Vecchio salue la « force de proposition » dont a fait preuve la CCPA, à commencer par la mise en relation avec l'école. « On a vraiment mesuré ce que la communauté de communes pouvait apporter à une entreprise de 20 personnes telle que la nôtre. On a beaucoup de chance et on en profite », conclut-il.

● Clémence Outtertyck

Du deux-en-un pour le développement d'Analyzair

Basée à Meximieux, la TPE Analyzair est spécialisée depuis 2012 dans l'analyse de l'air intérieur, par le biais de l'étude des moisissures qui s'y développent. Deux machines, manipulées de manière simultanée, étaient nécessaires pour cette activité. La petite entreprise de 5 salariés a imaginé Aquilon, un appareil automatisé qui cumule les deux fonctions, sans intervention d'un spécialiste. Pour la conception, Analyzair a bénéficié d'une aide de 15 000 € de la CCPA, qui a également mis l'entreprise en relation avec Mojoworkin, plus grand fablab industriel de la région Auvergne Rhône-Alpes et figure de proue

du groupe bugiste Axis.

« La problématique était de fiabiliser le produit », indique Raphaël Cheze, designer et président de Mojoworkin, qui a également œuvré en étroite collaboration avec la TPE pour améliorer l'esthétique et les finitions. Ce travail de proximité a permis de finaliser l'objet en quelques mois seulement. « On ne savait pas que ça allait se mettre en place si rapidement et si bien », souligne Bertrand Pitance, directeur général d'Analyzair. La bonne surprise était que cela entrainait pile dans le budget. »

Conçu pour être transportable et facile d'utilisation, Aquilon peut être envoyé et

activé par les clients d'Analyzair. Laquelle peut ainsi se concentrer sur son cœur de métier, l'étude des données. « On va pouvoir répondre à une demande croissante », note Bertrand Pitance. C'est un outil de travail qui devrait servir au développement de l'entreprise. »

Il n'a fallu que quelques mois pour mettre au point Aquilon. Marine Cauche, responsable qualité d'Analyzair, Bertrand Pitance, directeur général, Raphaël Cheze, président de Mojoworkin et Julien Cleriant, responsable de production d'Analyzair. Photo Clémence Outtertyck

